



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240209-D2024_13_SI-AR

DECISION 2024-13

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « Mission de programmation fonctionnelle, technique et environnementale pour la création d'un Relais Petite Enfance (RPE), d'une laverie et d'un Centre Multimédia » est conclu le 9 février 2024 avec la société MP CONSEIL située à 67300 SCHILTIGHEIM, pour un montant total de 25 534,00 € H.T. soit 30 640,80 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 9 février 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024